



COMITE DEPARTEMENTAL des YVELINES  
de TIR à L'ARC

*Spécial Jeunes Départemental*



Dimanche 08 mars 2009 à ACHERES

**LIEU :** Salle Jean VILAR 8 avenue Lénine 78 260 ACHERES (Parcours fléché)

L e s h o r a i r e s		
1 <sup>er</sup> départ : 09 h 00	2 <sup>ème</sup> départ : 11 h 15	3 <sup>ème</sup> départ : 13 h 30
Ouverture du greffe 1 heure avant les tirs	Inspection du matériel 15 min avant le départ des tirs	
La phase finale (en round) vers 16 h 00		
Remise des récompenses vers 17 h 30		
Aux 3 premiers de chaque niveau *		Au club le plus représenté
Les 5 premiers de chaque niveau pourront participer le dimanche le 21 mars 2009 à une journée d'entraînement - en vue d'une qualification pour la Finale Régionale qui aura lieu le 05 avril 2009.		

**Inscriptions gratuites :**

Merci de les envoyer par courrier électronique et les confirmer à l'aide du bordereau ci-joint au plus tard le mardi 03 mars 2009 à :

Henri GAUMONT 97, Croix d'Achères 78260ACHERES e-mail : [hc.gaumont@wanadoo.fr](mailto:hc.gaumont@wanadoo.fr)

**ATTENTION :** l'inscription étant gratuite, et les places limitées, toute personne ayant réservé qui ne se présentera pas à l'heure convenue, une inscription de 7 € sera réclamée à la compagnie dont il est membre.

**N'oubliez pas,** au greffe seront obligatoires :

- 1) Le passeport, un certificat médical et la licence pour la saison **2008 - 2009**
- 2) L'attestation de niveau : Un jeune qui se présente sans justificatif de niveau, tire obligatoirement dans la catégorie « expert » sur un blason de 40.

Tir à 15 mètres pour toutes catégories Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors mixtes fille et garçon.

Règlement utilisé est celui du « Spécial Jeunes Ile de France »

Les arcs classiques et à poulies (avec **10 réduits**) seront classés ensemble dans chacun des niveaux.

**Une tenue blanche ou de club**

CDY – CTA ASMB Mail des Courlis – 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

Téléphone : 06.88.55.73.03, Adresse Internet : [archers78@free.fr](mailto:archers78@free.fr)

SIREN = 449 818 160

Partenaires institutionnels : Conseil Général 78 et D.D.J.S.-78





COMITE DEPARTEMENTAL des YVELINES  
de TIR à L'ARC



*Spécial Jeunes Départemental*

Règlement « Spécial Jeunes IDF »

Le concours du « Spécial Jeunes » est ouvert aux catégories allant de benjamin à junior.

A l'exception des catégories « cadets à juniors » ayant un niveau de plus de 500 points en compétition officielle pour la salle.

Le tir se fait à une distance de 15 mètres sur des blasons adaptés à chacun des niveaux.

Le temps de tir est de deux minutes par volée de trois flèches.

**Niveaux** : sont ceux appliqués dans le « Spécial Jeune » fédéral à l'exception des niveaux « Expert ».

Niveau	Expert	As	1	2	3
Flèche correspondante	Rouge	bleue	noire	blanche	sans
Blason	40 cm	40 cm	60 cm	80 cm	122 cm

Un jeune pour son premier tir est classé dans le niveau correspondant à son niveau de flèche (voir tableau).

**Tout jeune sans justificatif de niveau sera par la suite classé en niveau : "Expert".**

*La rencontre débute par une phase qualificative* : un tir de 12 volées (ou 2 x 6 volées) de 3 flèches. A l'issue de laquelle une phase finale par « rounds ou poules » est organisée. Les huit archers de chaque niveau participeront à la phase finale.

*En phase finale* : chaque round se déroule en 4 volées de 3 flèches. L'archer est classé suivant sa place dans la dernière phase où il a tiré. Pour les arcs à poulies, le dix "réduit" est appliqué.

**Départage des égalités** :

Pour la phase qualificative : au nombre de 10 puis de 9.

Pendant la phase finale : selon le règlement de la « flèche de barrage ».

**Pour information** : Comment changer de niveau (évaluer)

Archer de niveau	Score pour changer de niveau en concours «Spécial jeunes»	Flèche à obtenir pour monter de niveau	En concours qualificatif 2 x 18 m l'estimation de niveau est la suivante : les blasons de 60 / 40
3 (sans)	240	2 (blanche)	190 / 150
2 (blanche)	220	1 (noire)	290 / 230
1 (noire)	200	As (bleue)	390 / 300
As (bleue)	180	Expert (rouge)	480 / 360

CDY – CTA ASMB Mail des Courlis – 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

Téléphone : 06.88.55.73.03, Adresse Internet : [archers78@free.fr](mailto:archers78@free.fr)

SIREN = 449 818 160

Partenaires institutionnels : Conseil Général 78 et D.D.J.S.-78

